



SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE L'ISERE

CONCOURS INTERNE DE SERGENT DE SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS SESSION 2026

ÉPREUVE DE QUESTIONNAIRE À CHOIX MULTIPLES

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ :

Un questionnaire à choix multiples portant sur les activités et compétences de chef d'équipe de sapeurs-pompiers professionnels ainsi que sur les connaissances essentielles de culture administrative. Ce questionnaire a pour objet d'apprécier les connaissances professionnelles et administratives du candidat.

Durée : 1 heure
Coefficient : 2

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :

- Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif en renseignant la grille de réponse.
- Vous devez impérativement utiliser une seule et même couleur non effaçable pour renseigner la grille de réponse. Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée. L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée ou d'un surligneur pourra être considérée comme un signe distinctif.
- Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- L'utilisation d'une calculatrice n'est pas autorisée.

CONSIGNES POUR REPONDRE AU SUJET

Répondez **sur la grille de réponses** en remplissant le cercle correspondant à chaque bonne réponse à l'encre noire ou bleue :

Exemple : A ● B ○ C ● D ○

Attention :

- Les réponses portées sur le sujet lui-même, qui n'est pas ramassé en fin d'épreuve, ne sont jamais prises en compte. Les feuilles de brouillon ne seront pas ramassées non plus.
- Les réponses au crayon de papier ne seront pas prises en compte. Toute surcharge ou rature rendant illisible la réponse sera considérée comme une réponse fausse.
- Si vous souhaitez modifier votre réponse, utilisez du blanc correcteur pour effacer le cercle noirci par erreur. Dans tous les cas, vos réponses doivent être clairement identifiables.

Ce sujet comprend 8 pages.

Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend le nombre de pages indiqué.

S'il est incomplet, en avertir le surveillant

BARÈME

Chaque question peut comporter une ou plusieurs réponse(s) exacte(s) :

- Si la ou toutes les réponses exactes sont indiquées : 1 point
- Si la moitié des réponses exactes au moins est indiquée : 0,5 point
- Si moins de la moitié des réponses exactes est indiquée : 0 point
- Si une réponse inexacte au moins est indiquée : -0,5 point
- Si aucune réponse n'est indiquée : 0 point

Le jury souverain pourra apporter à ce barème les modifications qu'il jugera nécessaires.

SUJET

- 1. En secours routier, la sortie de la victime peut être réalisée de différentes manières notamment en fonction de son état. Lesquelles ?**
 - A. Le dégagement d'urgence
 - B. L'extraction rapide
 - C. L'extraction assurée
 - D. L'extraction améliorée

- 2. Le marquage de l'énergie est nécessaire dès lors que l'opération nécessite la mise en œuvre des techniques de désincarcération. De quelles manières peut-il être symbolisé ?**
 - A. 2 chiffres
 - B. 1 lettre 1 chiffre
 - C. 2 lettres
 - D. 3 lettres

- 3. La marche générale des opérations lors d'une opération de secours routier repose sur différentes phases. Lesquelles en font partie parmi les propositions ci-dessous ?**
 - A. La sécurité des intervenants
 - B. La sortie de la victime
 - C. Le secours d'urgence aux personnes
 - D. La sécurisation de la zone d'intervention

- 4. Concernant l'hydrogène :**
 - A. La plage d'explosivité est comprise entre 5 % et 15 % de concentration dans l'air
 - B. Les LIE/LSE sont de 4 % et 75 % de concentration dans l'air
 - C. C'est un gaz toxique
 - D. C'est gaz non toxique

- 5. Quels sont les trois critères essentiels à évaluer pour apprécier la qualité d'un pouls ?**
 - A. Amplitude
 - B. Intensité
 - C. Régularité
 - D. Rapidité

- 6. La saturation pulsée en oxygène (SpO2) est considérée comme normale chez un adulte en bonne santé si elle est :**
- A. Supérieure ou égale à 88%
 - B. Supérieure ou égale à 94%
 - C. Supérieure ou égale à 92%
 - D. Inférieure à 92%
- 7. L'asepsie consiste à :**
- A. Détruire les microbes
 - B. Empêcher l'introduction de microbes dans l'organisme
 - C. Utiliser uniquement des gants stériles
 - D. Désinfecter les sols
- 8. Un AVC peut provoquer :**
- A. Une faiblesse ou un engourdissement d'un ou des 2 côtés du corps
 - B. Une difficulté du langage ou de la compréhension
 - C. Une douleur thoracique
 - D. Une déformation de la bouche
- 9. Selon le GDO Secours et soins d'urgence aux personnes (SSUAP), une victime, en fonction des situations, peut être qualifiée de :**
- A. Malade
 - B. Impliquée
 - C. Blessée
 - D. Décédée
- 10. Qui déclenche le plan Orsec Novi ?**
- A. Le Maire
 - B. Le Préfet
 - C. Le Président du Conseil départemental
 - D. Le 1er chef d'agrès
- 11. Sur une carte à l'échelle 1/25 000, vous mesurez une distance de 4 cm entre votre point de départ et le sinistre. Quelle est la distance réelle sur le terrain ?**
- A. 100 mètres
 - B. 400 mètres
 - C. 1 kilomètre
 - D. 4 kilomètres

12. Que signifie le sigle AIDES :

- A. Accéder, Isoler, Désenfumer, Explorer, Sauver
- B. Amener, Interdire, Déblayer, Entrer, Sortir
- C. Analyser, Identifier, Déterminer, Evaluer, Solutionner
- D. Aider, Inspecter, Dégarnir, Extraire, Soulever

13. Quel est l'objectif principal d'une attaque d'atténuation lors d'un incendie de structure ?

- A. Éteindre complètement l'incendie
- B. Stopper dans sa courbe de progression, très rapidement, le développement du sinistre
- C. Protéger les biens matériels non exposés
- D. Réaliser immédiatement le sauvetage des victimes

14. Qu'est-ce qu'un BLEVE ?

- A. Une fuite de gaz inflammable
- B. L'inflammation accidentelle d'un nuage de gaz
- C. L'explosion d'un gaz stocké dans un réservoir sous forme liquide
- D. Un phénomène de combustion incomplète dans un milieu confiné

15. Dans le cadre d'une intervention dans un établissement recevant du public (ERP), le désenfumage a pour objectifs de :

- A. Faciliter l'intervention des secours
- B. Limiter la propagation de l'incendie
- C. Maintenir praticable les cheminements destinés à l'évacuation du public
- D. Refroidir les gaz de combustion

16. Lors d'une progression dans un incendie de structure, quel est l'angle de diffusion préconisé pour un binôme faisant des impulsions courtes avec une lance à main ?

- A. 20° à 30°
- B. 30° à 60°
- C. 30° à 45°
- D. 15° à 45°

17. Quels principes sont liés aux pertes de charge ?

- A. Indépendant du débit, seule la pression compte
- B. Variant d'un bar tous les 10m en fonction de la dénivelée
- C. Directement proportionnel au carré du débit
- D. Proportionnel au diamètre du tuyau

- 18. Lors d'une intervention incendie, un binôme dispose d'une lance débitant 500 L/min. Le chef d'agrès demande d'appliquer un taux d'application de 5 L/min/m² sur un foyer. Quelle surface maximale peut-on traiter efficacement avec cette lance ?**
- A. 100m²
 - A. 50m²
 - B. 1000m²
 - C. 2500m²
- 19. Lors d'un incendie, le risque d'éclatement des bouteilles de gaz comprimé apparaît dès que la température est de l'ordre de :**
- A. 250°C
 - B. 210°C
 - C. 350°C
 - D. 150°C
- 20. Quelle zone est contrôlée par un explosimètre ?**
- A. De 0 % de gaz dans l'air à la LIE
 - B. De la LIE à la LSE
 - C. De la LSE à 100 % de gaz dans l'air
 - D. De 0 % à 100% de gaz dans l'air
- 21. Le chef d'équipe, lors d'une opération incendie, est responsable :**
- A. De la seule sécurité de son équipier
 - B. Des décisions stratégiques
 - C. Du respect des consignes de sécurité données par le chef d'agrès
 - D. De la communication avec ses collaborateurs directs
- 22. Que signifie l'acronyme R.R.F ? Système de communication qui dotera les acteurs de la sécurité et du secours :**
- A. Réseau Radio Futuriste
 - B. Réseau Radio France
 - C. Radio Réseau du Futur
 - D. Réseau Radio du Futur
- 23. Quelle est la durée théorique nécessaire pour épuiser une cave de 10m de long par 8m de large avec une hauteur d'eau de 1m ? Vous avez à votre disposition une motopompe d'une capacité de 50m³/heure.**
- A. 1 heure 36 minutes
 - B. 48 minutes
 - C. 2 heures et 40 minutes
 - D. 1 heure et 07 minutes

24. La résistance au feu (RF) d'un matériau indique :

- A. Sa capacité de déformation
- B. Son étanchéité aux flammes et aux gaz chauds
- C. Sa résistance mécanique ou stabilité
- D. Sa réaction au feu

25. Les plans d'établissements répertoriés (PER) indiquent obligatoirement :

- A. L'identification des risques
- B. L'itinéraire prioritaire pour les engins
- C. La liste nominative du personnel de l'entreprise
- D. Le point d'accueil et les différents accès

26. Dans la défense extérieure contre l'incendie, en risque courant, lesquelles de ces affirmations sont correctes ?

- A. Faibles : quantité d'eau et durée adaptée en fonction de la nature du risque à défendre, avec un minimum 30 m³ utilisables en 1 heure ou instantanément ;
- B. Ordinaires : à partir de 60 m³ utilisables en 1 heure ou instantanément et jusqu'à 120 m³ utilisables en 2 heures ;
- C. Importants : à partir de 120 m³ utilisables en 2 heures ou instantanément avec plusieurs sources, au cas par cas.
- D. Importants : à partir de 90 m³ utilisables en 2 heures ou instantanément avec plusieurs sources, au cas par cas.

27. Les établissements recevant du public (ERP) sont classés par type en fonction de la nature de leur exploitation. A quel type d'établissement correspond la lettre J ?

- A. Structure d'accueil pour personnes âgées et personnes handicapées
- B. Etablissement de soins
- C. Salle d'exposition
- D. Salle de danse et salle de jeux

28. Il existe différentes catégories d'établissements recevant du public (ERP). Quel est l'effectif d'accueil pour un ERP de 2^{ème} catégorie ?

- A. Entre 700 et 1500 personnes
- B. Entre 301 et 700 personnes
- C. Entre 701 et 1500 personnes
- D. Entre 501 et 1500 personnes

29. La voie échelle : quels types de caractéristiques doit-elle posséder ?

- A. Longueur minimale 10 mètres
- B. Longueur minimale 8 mètres
- C. Largeur libre minimale de la chaussée 2 mètres
- D. Largeur libre minimale de la chaussée 4 mètres

30. Le processus de contamination interne s'effectue :

- A. Par irradiation
- B. Par ingestion
- C. Par inhalation
- D. Par convection

31. Quelle échelle est utilisée pour mesurer l'énergie libérée par un séisme ?

- A. L'échelle de Beaufort
- B. L'échelle de Jacob
- C. L'échelle de Richter
- D. L'échelle de Fujita

32. Qu'est-ce que le facteur de chute ?

- A. C'est la hauteur de chute entre le point le plus haut et le sol
- B. C'est la hauteur de chute divisée par la longueur de la corde utilisée
- C. C'est la longueur de la corde divisée par la hauteur de chute
- D. C'est le rapport entre le frein de charge et la longueur de la corde

33. Qui peut prendre la fonction de Directeur des Opérations de Secours (DOS) ?

- A. Le Préfet
- B. Le Procureur de la République
- C. Le Maire
- D. Le Président du conseil d'administration du SDIS

34. Le Maire est responsable :

- A. De l'exercice des pouvoirs de police
- B. De l'élaboration du plan communal de sauvegarde
- C. Du recrutement des cadres du SDIS
- D. Des arrêtés municipaux

35. Qui est l'autorité opérationnelle du SDIS ?

- A. Le Président du conseil d'administration du SDIS
- B. Le Directeur départemental des services d'incendie et de secours
- C. Le Préfet
- D. Le Président du Département

36. Le devoir de réserve :

- A. Implique une retenue dans les expressions écrites et orales des opinions personnelles
- B. Permet d'éviter que le comportement des agents publics porte atteinte à l'intérêt du service
- C. Est assimilable au secret professionnel
- D. Implique l'interdiction totale d'expression en dehors du travail

37. Les missions des services d'incendie et de secours incluent :

- A. La prévention et évaluation des risques de sécurité civile
- B. La protection des personnes, des animaux, des biens et de l'environnement
- C. Le transport d'eau
- D. La lutte contre les incendies

38. Indicatif radio : qui est HERACLES ?

- A. Le médecin chef du SDIS
- B. L'infirmier chef du SDIS
- C. Le médecin chef du Samu
- D. Le pharmacien chef du SDIS

39. Quels sont les trois principes communs à tous les services publics ?

- A. Egalité
- B. Adaptabilité
- C. Continuité
- D. Gratuité

40. Le sergent de sapeur-pompier professionnel est nommé par :

- A. Un arrêté conjoint du Président du conseil d'administration et du Préfet
- B. Un arrêté conjoint du Président du conseil départemental et du Préfet
- C. L'autorité territoriale d'emploi
- D. Le Président du conseil d'administration du SDIS